

INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE ET GESTION DE LA NATURE

En 2016, le GAL et le Parc naturel des Plaines de l'Escaut initiaient un projet pilote d'insertion socio-professionnelle. Avec la **collaboration des 6 CPAS des communes du GAL** et la mise à disposition de personnes en contrat article 60, une équipe de gestion de la nature et du paysage a pu être mise sur pied.

Le but est double : **insérer et former** un public bénéficiaire du revenu d'intégration sociale (via un contrat article 60 qui, au terme, rouvre le droit aux allocations de chômage) et **permettre au Parc naturel de mener à bien ses activités de gestion** : entretien des sites naturels, entretien des circuits de randonnée et de la Route paysagère (environ 300 km), pratiques de gestion différenciée, lutte contre les espèces invasives, pose de nichoirs, plantation de haies et de vergers, confection de fascines anti-érosives...

L'implication des CPAS a été déterminante : les directeur.ice.s et président.e.s des CPAS ont, à tour de rôle, affecté 1 « article 60 » au projet. Les assistant.e.s sociaux.ales ont assuré l'accompagnement social.

En 4 ans, 14 bénéficiaires ont pu participer au programme, se former (durant en moyenne un an) et s'insérer ou se réinsérer dans le monde du travail. Au total, près de 700 chantiers et 24 formations ont été menés.

Parmi les bénéficiaires, 6 ont retrouvé un emploi au terme de leur contrat. Un bénéficiaire a obtenu le permis de conduire. Deux autres bénéficiaires ont acquis un véhicule pour se



rendre sur leur lieu de travail. Deux bénéficiaires sont en attente de projet (micro entreprise d'entretien de jardins et maraîchage). Enfin, deux autres personnes sont en cours de reconversion professionnelle.

L'Équipe de gestion a pu mener à bien des projets qui n'avaient pu être réalisés jusqu'à présent, faute de main d'œuvre et de moyens. Il s'agit par exemple de la restauration de patrimoines (ventelle, fours à chaux), de milieux naturels, de plantation de haies, de pose de clôtures pour de l'écopâturage, notamment.

Terminé début 2020, le dispositif se poursuit en transfrontalier avec l'appui de financements du programme Interreg au travers du projet Trans'Vert.

Plus d'infos:

www.plainesdelescaut.be



DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE
ET RURAL

CHIFFRES CLÉS

NOMBRE DE
BÉNÉFICIAIRES

14

NOMBRE DE
CHANTIERS

700

NOMBRE DE
FORMATIONS

24

